

ASSEMBLÉE NATIONALE
21 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE957

présenté par
Mme Linkenheld, rapporteure

ARTICLE 65

A la fin de l'alinéa 16, substituer au mot: "la", les mots: "avant la date de".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.